



INFO-PORTAGE

Journal municipal



Source photo : Paul Pelletier

Chers Portageois, Chères Portageoises,

Au nom du conseil municipal, je tiens tout d'abord à vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 2025.

Nous sommes déjà rendus à la dernière année de notre mandat 2021-2025 avec des élections en novembre prochain. Je vous invite, chers concitoyens, à vous impliquer dans les sphères municipales aussi bien au conseil municipal que sur les différents comités qui œuvrent pour le mieux-être de notre collectivité !

Avant la fin de notre mandat, nous souhaitons finaliser les plans et devis pour la rénovation du bâtiment de la piscine et visons des travaux avant l'ouverture de la saison 2026. Le conseil municipal souhaite un bâtiment de même dimension que l'existant avec toilette publique accessible aux marcheurs et accessibilité universelle. La firme d'architecte Daniel Dumont travaille actuellement sur les plans et devis préliminaires. Des demandes de subvention seront envoyées durant l'année 2025.

Au niveau de la gestion des matières résiduelles, il y a eu beaucoup de changements au cours des dernières semaines avec un nouveau calendrier de collectes et le transfert de la gestion des matières résiduelles à la MRC de Rivière-du-Loup. Nous sommes conscients que ces changements ont des impacts sur votre quotidien et en tant que conseil municipal, nous souhaitons vous accompagner dans ces changements d'habitudes qui visent le contrôle des dépenses reliées à la gestion des déchets et la réduction de notre empreinte écologique. Saviez-vous qu'envoyer des matières au site d'enfouissement coûte beaucoup plus cher que de les recycler ou les composter ?

Saviez vous également que d'avantages d'emballages sont acceptés dans le bac bleu comme assiettes à tarte en aluminium, sacs de chips, conserves, boîtes d'œufs, etc.

L'utilisation du bac brun est fortement encouragé pour détourner un maximum de matières putrescibles de l'enfouissement et ainsi réduire les coûts de traitement et l'augmentation des gaz à effet de serre !

Nous sommes conscients que certaines familles ne sont pas encore très familières avec l'utilisation du bac brun et ne savent pas forcément comment s'y prendre. La municipalité souhaite vous accompagner dans ces changements d'habitude et a pris la décision de mettre à la disposition de chaque famille une boîte de 10 sacs compostables, grandeur bac de comptoir, dès le 10 février ! Il vous suffit de vous présenter à la réception de la municipalité avec une preuve de résidence pour la retirer.

Merci de votre collaboration et rendez vous au défi plein air le 15 février pour le traditionnel souper spaghettis gratuit servi par le conseil municipal !

Bel hiver à tous !

Vincent More, maire de Notre-Dame-du-Portage

URBANISME

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) veut souligner la contribution de nombreux propriétaires à l'amélioration de l'environnement architectural de la municipalité, et particulièrement de la route du Fleuve. C'est dans cette perspective que nous vous proposons des chroniques sur des interventions réussies, des plus simples aux plus complexes, qui chacune, à leur manière, contribuent à préserver la qualité de notre architecture et l'harmonie de notre cadre bâti.

Poursuivons aujourd'hui avec le 657 route du Fleuve.

CHRONIQUE DU CCU : PRÉSERVER NOS MAISONS ANCESTRALES

La sauvegarde du patrimoine de Notre-Dame-du-Portage repose d'abord et avant tout sur l'engagement des propriétaires de maisons anciennes de préserver l'authenticité et la pérennité de leurs biens immobiliers, de les entretenir avec soin et de les remettre en état dès que la nécessité se fait sentir.

C'est l'exemple donné par monsieur Edgar Dubé, propriétaire de la résidence secondaire *Les Cascades*. Ce chalet construit en 1930, est un très bel exemple du style Craftsman que Martin, Léonidoff, Provencher, Lepage et associés, ont identifié dans l'Inventaire du patrimoine de la route du Fleuve (1990). Outre son importante valeur patrimoniale, les experts ont apprécié son bon état physique et sa localisation dans un environnement de qualité. On reconnaît l'architecture Craftsman de ce bungalow à son étage mansardé, son toit triangulaire à faible pente, sa lucarne en fronton, son grand porche soutenu par d'élégantes colonnes et à sa cheminée en cailloutis.

C'est dans cet esprit que monsieur Dubé a réalisé des travaux de rénovation durant l'été dernier. Les portes et les nombreuses fenêtres en bois de la maison (près d'une quarantaine) ont été conservées, réparées et peinturées. Une vingtaine de carreaux ont été remplacés. L'entièreté du revêtement extérieur en planches à clin a été peinturé sans oublier les boîtes à fleurs, poteaux, garde-corps et jupette des galeries. Le tout dans les mêmes couleurs blanc et bleu qu'on lui connaît. Les quatre façades de la maison ont été améliorées, y compris la façade arrière moins visible de la route du Fleuve mais tout aussi essentielle au maintien de l'authenticité du bâtiment.



La résidence secondaire *Les Cascades* est un magnifique exemple du style architectural Craftsman, avec, notamment son portique inséré dans le corps du bâtiment et à l'extrême droite, sa cheminée en cailloutis. Même la clôture a subi une cure de rajeunissement et s'inscrit harmonieusement dans le prolongement de la façade.

De tels travaux occasionnent des dépenses importantes mais heureusement, la résidence secondaire *Les Cascades* est l'une des trois propriétés qui ont bénéficié en 2023 du soutien de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage, dans le cadre du Programme d'aide à la restauration patrimoniale. Un coup de pouce non négligeable !

Par leurs travaux de rénovation, les propriétaires protègent non seulement la valeur de leurs biens mais ils contribuent à la pérennité de notre patrimoine et la préservation du caractère de villégiature de Notre-Dame-du-Portage, un trait fondamental de son identité.

Claire Simard, membre du CCU



Baignant dans la lumière du soleil couchant, le chalet *Les Cascades* a fière allure et s'intègre au paysage fluvial. C'est ainsi que s'établit le lien entre l'architecture et la nature et s'opère le charme de la route du Fleuve.



Près d'une quarantaine de fenêtres du chalet *Les Cascades* ont été soigneusement rénovées et calfeutrées avec du nouveau mastic. Le propriétaire a aussi remplacé plusieurs carreaux vitrés. Même si moins visible de la route du Fleuve, la rénovation de la véranda et de la façade arrière a été faite avec le même soin et le même souci d'authenticité.

AIDE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE

Vous avez un bâtiment ancien ayant une forte valeur patrimoniale et votre bâtiment se situe dans le secteur faisant l'objet du règlement sur les PIIA (plans d'implantation et d'intégration architecturale) de la Municipalité?

Vous souhaitez restaurer votre bâtiment en conservant et en mettant en valeur l'architecture ancienne de votre bâtiment?

Vous pourriez être admissible à une aide financière pour des travaux de restauration des composantes architecturales caractéristiques d'intérêt des façades (principales et latérales) et de la toiture de votre bâtiment*.

*Les bâtiments admissibles sont situés le long de la route du Fleuve aux adresses civiques suivantes : 265, 293, 299, 319, 321, 327, 331, 335, 395, 397, 399, 400, 407, 440, 445, 453, 455, 467, 471, 479, 497, 500, 502, 508, 512, 513, 516, 518, 523, 531, 537, 553, 559, 573, 574, 595, 657, 660, 662, 671, 766, 780, 836 et 900. Ils ont une forte valeur patrimoniale selon deux études sur le sujet

La date limite pour présenter une demande d'aide financière est le 20 mars 2025 16h30.

Pour plus d'information sur le programme, visitez le site internet de la municipalité www.municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca sous l'onglet Espace citoyen / Programme patrimonial ou écrivez-nous à l'adresse courriel amenagement@nddp.ca. Vous pouvez aussi nous laisser un message au 418 862-9163 poste 233.

AVIS PUBLIC

Prenez avis que le conseil municipal aura à statuer sur deux demandes de dérogation mineure lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le 10 mars 2025 à 19 h 30 à la salle Gilles-Moreau, 200 côte de la Mer à Notre-Dame-du-Portage. Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil relativement à celles-ci, ou encore, peut se faire entendre en transmettant préalablement ses commentaires par courriel à l'adresse suivante: directiongenerale@nddp.ca.

La première demande de dérogation mineure vise à régulariser trois situations dérogatoires de la résidence unifamiliale du 541 route de la Montagne :

- 1) L'implantation de la résidence (en 1978) à une distance d'environ 6,81 m de l'emprise de la route, alors que le règlement de zonage actuel prévoit plutôt une marge de recul avant de 8 m;
- 2) L'agrandissement de la résidence (en 2008) à une distance d'environ 6,74 m de la ligne arrière, alors que la dérogation mineure (#2008-04-256) autorisait plutôt une marge de recul arrière de 6,88 m et que le règlement de zonage actuel prescrit une marge de recul arrière de 8 m;
- 3) La construction d'une remise (en 2000) sous le patio à une distance d'environ 1,80 m de la résidence, alors que le tableau 7.1 du règlement de zonage actuel prévoit plutôt une distance minimale de 2 m.

La seconde demande de dérogation mineure vise à régulariser deux situations dérogatoires d'une partie de la résidence unifamiliale du 339 route du Fleuve (construite vers 1982):

- 1) L'implantation d'une partie habitable, sous le stationnement, à une distance d'environ 4,96 m de l'emprise de la route, alors que la marge de recul avant est actuellement de 6 m;
- 2) L'implantation d'une partie habitable, sous le stationnement, dont le mur nord-est se situe à une distance d'environ 0,83 m à 0,87 m de la ligne latérale nord-est, alors que la marge de recul latérale est actuellement de 3 m ; ce mur est d'une longueur de 6,95 m.

À titre d'information, ladite partie habitable sert principalement d'atelier domestique et d'aire de rangement et comprend un puits et un système de traitement de l'eau potable ; cette partie ne comprend aucune porte extérieure ni fenêtre près de la limite nord-est du terrain.

Donné à Notre-Dame-du-Portage ce 5 février 2025.

Marie-Hélène Harvey, directrice générale et greffière-trésorière
418 862-9163 poste 222, directiongenerale@nddp.ca

CONSEIL MUNICIPAL



LUNDI 10 MARS



à 19 h 30



200, cote de la Mer - Salle Gilles-Moreau

Ordres du jour disponibles sur le site internet



Vous avez des questions ?
Venez les poser !



BUDGET 2025

Document explicatif du budget 2025 pour la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage

Pour 2025, la Municipalité prévoit une augmentation de ses revenus de fonctionnement de 153 223\$, soit 4,57%. Plus précisément, le budget contient les prévisions suivantes :

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	Budget 2024	Budget 2025
TAXES FONCIÈRES SUR L'ENSEMBLE	(1 834 494.00) \$	(1 958 793.00) \$
TAXES FONCIÈRES SUR UNE AUTRE BASE	(538 153.00) \$	(568 064.00) \$
TENANT LIEU DE TAXES	(35 114.00) \$	(36 768.00) \$
SERVICES RENDUS	(88 035.00) \$	(94 655.00) \$
AUTRES REVENUS	(564 986.00) \$	(600 706.00) \$
PAIEMENTS DE TRANSFERT	(279 750.00) \$	(234 485.00) \$
SUPRALOCAL	(8 946.00) \$	(9 230.00) \$
TOTAL – REVENUS DE FONCTIONNEMENT	(3 349 478.00) \$	(3 502 701.00) \$

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, l'augmentation prévue est de l'ordre de 250 592\$, soit 6,83% :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2024	Budget 2025
ADMINISTRATION MUNICIPALE	691 201.00 \$	816 237.00 \$
SÉCURITÉ CIVILE & AUTRE	286 961.00 \$	302 038.00 \$
VOIRIE & TRANSPORT	678 629.00 \$	691 248.00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	584 080.00 \$	568 056.00 \$
AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT	141 575.00 \$	180 273.00 \$
LOISIRS & CULTURE	704 181.00 \$	761 347.00 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	160 848.00 \$	178 868.00 \$
AMORTISSEMENT	422 311.00 \$	422 311.00 \$
TOTAL – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 669 786.00 \$	3 920 378.00 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION	(320 308.00) \$	(417 677.00) \$

La hausse des dépenses est attribuable principalement aux hausses de prix de nos divers fournisseurs de services.

Du côté du plan triennal d'immobilisations, certains projets devraient occuper la municipalité en 2025.

Toutefois, entre l'adoption du plan en décembre 2024 et aujourd'hui, nous avons appris que les trois projets de voirie pour lesquels nous avons déposé des demandes financières ont été refusés (i.e. pavage rang 2 et ponceaux, pavage côte de la mer et ponceaux, pavage côte de l'aéroport). Ces projets devront donc attendre à l'année prochaine, puisque nous redéposerons des demandes de financement.

Le projet de protection côtière continuera d'évoluer en 2025 et, ce faisant, d'engendrer certaines dépenses.

Toutefois, rappelons que ce projet est financé en majeure partie par une subvention du Ministère de la sécurité publique de l'ordre de 10 millions de dollars.

D'autres phases de vélo de montagne seront réalisées en 2025, à savoir les phases 2 et 3. La Municipalité a déjà reçu la confirmation de financement pour une partie importante du projet.

Maintenant, analysons les taxes municipales pour l'année à venir. D'abord, la taxe foncière restera identique pour 2025. À noter que le conseil municipal a fait un effort considérable en optimisation afin de maintenir la taxe foncière générale au même taux que l'année dernière, malgré l'inflation.

En plus de la taxe foncière générale, s'ajoutent des taxes spéciales. Ces montants ne sont pas déterminés directement par la Municipalité. Ils correspondent plutôt au coût chargé par le fournisseur de services, qui est divisé entre tous les citoyens (ou dans certains cas, entre les citoyens d'un secteur en particulier). Voici donc une liste des taxes foncières qui s'appliquent à l'ensemble des immeubles, ainsi que leur variation entre 2024 et 2025 :

Qu'est-ce que la taxe foncière ?

La taxe foncière est le montant qui vous est chargé par la municipalité pour chaque 100\$ de valeur foncière de votre propriété. Ce montant sert à la municipalité pour fonctionner.

	2024	2025	Variation
Taxe foncière générale	0,5300 \$ / 100\$	0,5300 \$ / 100\$	= 0,00 \$ / 100\$ (0%)
Taxe spéciale 25% - Dette réseaux – Parc de l'Amitié	0,0019 \$ / 100\$	0,0018 \$ / 100\$	↓ - 0,0001 \$ / 100\$ (-5,26%)
Taxe spéciale 25% - Dette réseaux – Secteur central	0,0091 \$ / 100\$	0,0081 \$ / 100\$	↓ -0,0010 \$ / 100\$ (-10,99%)
Taxes spéciale – Service policier SQ	0,0825 \$ / 100\$	0,0848 \$ / 100\$	↑ 0,0023 \$ / 100\$ (2,79%)
Taxes spéciale – Service incendie RDL	0,0449 \$ / 100\$	0,0469\$ / 100\$	↑ 0,0020 \$ / 100\$ (4,45%)
Taxes spéciale – Déneigement des rues	0,1315 \$ / 100\$	0,1497 \$ / 100\$	↑ 0,0182 \$ / 100\$ (13,84%)
Taxes spéciale – Dette de 233 400\$	0,0119 \$ / 100\$	0,0122 \$ / 100\$	↑ 0,0003 \$ / 100\$ (2,52%)
Taxes spéciale – Emprunt 115 000\$	0,0066 \$ / 100\$	0,0065 \$ / 100\$	↓ - 0,0001 \$ / 100\$ (-1,52%)
Taxes spéciale – Dette bureau et biblio	NA	0,0180 \$ / 100\$	NA
TOTAL DES TAXES FONCIÈRES	0,8183 \$ / 100\$	0,8580 \$ / 100\$	↑ 0,0397 \$ / 100\$ (4,85%)

Il est possible de remarquer une hausse du coup de tous les services, à savoir le déneigement, le service incendie, ainsi que le service policier.

Du côté des taxes spécifiques à certains secteurs, il est possible de noter une diminution :

	2024	2025	Variation
Taxe spéciale 75% - Dette aqueduc – Parc de l'Amitié	42,63 \$ / unité	42,45 \$ / unité	↓ - 0,1800 \$ / unité (-0,42%)
Taxe spéciale 75% - Dette égouts – Parc de l'Amitié	104,76 \$ / unité	104,50 \$ / unité	↓ - 0,2600 \$ / unité (-0,25%)
Taxe spéciale 75% - Dette aqueduc – Secteur central	330,05 \$ / unité	299,94 \$ / unité	↓ - 30,1100 \$ / unité (-9,12%)

Pour ce qui est des frais liés à l'opération de l'aqueduc et la vidange de fosses septiques, des augmentations sont à prévoir :

	2024	2025	Variation
Frais d'opération aqueduc – Parc de l'Amitié	115,16 \$ / unité	125,96 \$ / unité	↑ 10,80 \$ / unité (9,38%)
Frais d'opération égouts – Parc de l'Amitié	664,96 \$ / unité	786,20 \$ / unité	↑ 121,24 \$ / unité (18,23%)
Frais d'opération aqueduc – Secteur central	277,39 \$ / unité	329,64 \$ / unité	↑ 52,25 \$ / unité (18,84%)
Vidange de fosse septique aux 2 ans	172,07 \$ / unité	179,90 \$ / unité	↑ 7,83 \$ / unité (4,55%)
Vidange de fosse septique aux 4 ans	86,04 \$ / unité	89,85 \$ / unité	↑ 3,91 \$ / unité (4,54%)
Vidange de fosse septique – installations communes	86,04 \$ / unité	89,85 \$ / unité	↑ 3,91 \$ / unité (4,54%)

Du côté de la gestion des matières résiduelles, la reprise des services par la MRC nous aura permis de limiter les augmentations à de faibles taux puisque les Portageois sont performants dans leurs habitudes de compostage et de recyclage, l'objectif étant toujours de limiter la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement. En effet, enfouir les déchets coûte cher. Voici donc les taxes en 2025 pour la gestion des matières résiduelles :

	2024	2025	Variation
Résidence annuelle ou saisonnière	327,00 \$ / logement	332,00 \$ / logement	↑ 5,00 \$ / logement (1,53%)
Commercial de biens ou services avec restauration + de 5 mois	2 580,00 \$ (fixe)	2621,00 \$ (fixe)	↑ 41,00 \$ (1,59%)
Commercial de biens ou services sans restauration	1 150,00 \$ (fixe)	1 168,50 \$ (fixe)	↑ 18,50 \$ (1,61%)
Auberge / hôtel / <u>m</u> ôtel moins de 25 chambres	950,00 \$ (fixe)	965,00 \$ (fixe)	↑ 15,00 \$ (1,58%)
Auberge / hôtel / <u>m</u> ôtel plus de 25 chambres	3 560,00 \$ (fixe)	3 615,00 \$ (fixe)	↑ 55,00 \$ (1,54%)
Gîte touristique	654,00 \$ (fixe)	664,00 \$ (fixe)	↑ 10,00 \$ (1,53%)
Autre commercial avec restauration moins de 5 mois	1 720,00 \$ (fixe)	1 747,00 \$ (fixe)	↑ 27,00 \$ (1,57%)
Immeuble agricole ou sylvicole	460,00 \$ (fixe)	468,00 \$ (fixe)	↑ 8,00 \$ (1,74%)

En terminant, voici des exemples d'effet sur les taxes pour des immeubles, selon leur secteur :

	2024	2025	Variation
Taxes pour le secteur du Parc de l'Amitié Pour un immeuble d'une valeur de 92 600\$	2 012,36 \$	2 185,62 \$	↑ 173,26 \$ (8,61%)
Taxes pour le secteur du Centre du village Pour un immeuble d'une valeur de 299 200\$	3 555,16 \$	3 708,62 \$	↑ 153,46 \$ (4,32%)
Taxes pour les autres secteurs Pour un immeuble d'une valeur de 351 600\$	3 376,57 \$	3 528,64 \$	↑ 152,07 \$ (4,50%)

Pour les tableaux complets du budget 2025 et du plan triennal d'immobilisation 2025, rendez vous sur le site internet de la Municipalité à l'onglet « Vie démocratique » / « Budgets et rapports »

LOISIRS

DÉFI PLEIN AIR

Le 15 février prochain se tiendra l'édition 2025 du Défi plein air. Des grands classiques seront de retour cette année avec la pétanque sur neige en collaboration avec Patrimoine et culture, le souper des élus et pour les plus courageux, le bain de neige costumé. Des nouveautés seront aussi à l'horaire comme l'Espace Grands amis avec des jeunes bénévoles de l'organisme les Grands amis du KRTB qui proposeront aux jeunes de 5 à 17 ans une multitudes d'activités. De plus, un encan silencieux* est organisé au profit du projet de l'agora de la corporation portageoise de développement.

Le 15 février prochain de 10 h à 20 h, venez profiter du plein air au Chalet des sports !

Consultez la page Facebook de la municipalité pour rester à jour au sujet du Défi plein air et l'ensemble des activités de la municipalité comme la semaine de relâche qui approche à grands pas.

***Vous êtes une entreprise et vous aimeriez contribuer à l'encan silencieux, contactez Enric Cloutier au 418 862-9163 p.225 ou par courriel au loisirs@nddp.ca**

ACTIVITÉS SUR INSCRIPTION

Dans le cadre du Défi plein air de la municipalité, Patrimoine et Culture du Portage organise le 5e tournoi de pétanque d'hiver. Qui remportera le trophée cette année? Pour vous inscrire, contactez Hélène St-Pierre au 418 862-3995.

En partenariat avec Loisirs et Sport Bas-Saint-Laurent et Ski de fond Québec, nous vous offrons un cours d'initiation au ski de fond. Pour vous inscrire à l'une des quatre plages horaire, rendez-vous sur Qidigo.

Cette année, le bain de neige est de retour. Pour participer, donnez votre nom sur place avant 16 h.

Défi plein air

SAMEDI 15 FÉVRIER

Chalet des sports

1 Ouverture des plateaux

Toute la journée

2 Pétanque sur neige

10 h à midi

3 Espace Grands amis

10 h à midi

4 Initiation au ski de fond

10 h à 16 h

Sur inscription, rendez vous sur Qidigo pour réserver votre place.

Horaire des groupes :
10 h 00, 11 h 15, 13 h 15 et 14 h 30

5 Encan silencieux

10 h à 17 h 30

6 Rallye-raquette

10 h à 17 h 30

7 Ballon sur glace

13 h à 14 h 30

8 Bain de neige costumé

16 h

9 Souper des élus

17 h 30 à 19 h

10 Disco patin

18 h à 20 h

**11 Sentier aux flambeaux
et feu de joie**

19 h à 20 h



PATRIMOINE ET CULTURE

VOYAGE DE 3 MOIS DANS L'OUEST CANADIEN ET AMÉRICAIN : SUR LES TRACES DE L'HISTOIRE

Dans le cadre de la série D'ici et d'ailleurs, Patrimoine et Culture du Portage est très heureux d'accueillir Éliane Huard et François Morin, dimanche 23 février, 14 h, à la sacristie de Notre-Dame-du-Portage.

Lors d'un voyage en caravane de trois mois, de juillet à octobre 2022, Éliane Huard et François Morin ont d'abord parcouru le chemin des explorateurs et des commerçants de fourrures jusqu'au Manitoba, parcouru un peu les prairies, visité certains parcs nationaux des Rocheuses et remonté jusqu'au Yukon en s'intéressant à l'histoire du Yukon et de l'Alaska.

Le retour s'est fait par le nord des États-Unis, Yellowstone, le parc Custer, les Badlands, et l'histoire de Lewis and Clark, Toussaint Charbonneau, et de Sakajawea.

Une présentation riche en anecdotes historiques, et de belles photos d'une splendide nature.

POUR L'AMOUR DES MOTS !

Vous aimez vous exprimer? Vous aimez écrire? Si oui, sachez qu'il existe une sorte de club, de cercle d'écriture, plutôt un simple regroupement de gens, qui aiment s'exprimer par écrit. Nous nous sommes donné pour nom: "*Pour l'Amour des Mots !*"

C'est gratuit et sans engagement. Seul(e) ou avec des ami(e)s qui pourraient aussi partager ce plaisir.

L'INVITATION EST LANCÉE!

Les rencontres ont lieu une fois par mois à la salle de la bibliothèque de la Marée-de-Livres du Portage. Les prochaines dates sont le 4 février à 19h30, le 4 mars à 19h30, le 1er avril à 19h, le 6 mai à 19h et le 3 juin à 19h. Pour plus d'informations, contactez Louis-Philippe Thouin au 418 862-3995. C'est en collaboration avec la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et de Patrimoine et Culture du Portage

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Patrimoine et Culture du Portage vous invite à son assemblée générale annuelle dimanche le 23 février, à 10h 30, à la salle de la bibliothèque du Portage. Vous êtes toutes et tous invités pour ce bilan annuel.



DIVERS

NOUVEAU MEMBRE DANS L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Depuis le 6 janvier dernier, l'équipe municipale compte un nouveau membre dans ses rangs avec la venue de Enric Cloutier à titre de coordonnateur loisirs et communications.

Bienvenue Enric !



POSTES ESTIVAUX

Tu as envie de passer ton été avec nous dans l'un des plus beaux village du Québec ? Que ce soit au camp de jour comme animateur ou comme sauveteur à la piscine, nos offres d'emplois seront bientôt affichées. Fait nous part de ton intérêt par courriel au loisirs@nddp.ca !



APPEL DE PHOTOGRAPHIES - TEMPÊTE DE 2010

Comme plusieurs le savent, la Municipalité participe à un projet de protection de ses berges grâce à une aide financière du Ministère de la sécurité publique. Si vous souhaitez avoir plus de détails sur ce projet, vous pouvez consulter la page qui y est consacrée sur le site web de la Municipalité, à l'onglet "Espace citoyens" / "Protection côtière".

Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons recueillir davantage d'informations sur la tempête qui a balayé le secteur de la Route du Fleuve en décembre 2010. Si vous détenez des photographies que vous avez prises dans les jours suivant cette tempête, vous pouvez les faire parvenir à la Municipalité avec votre adresse et la date à laquelle la photographie a été prise.

Ces photos ne seront pas diffusées largement, mais serviront plutôt à l'équipe de projet afin d'évaluer les dommages passés et ainsi tenter de prévoir ce qui pourrait advenir dans le futur. Elles serviront également de documenter l'étude d'impact qui devra être préparée dans le cadre du projet.

Vous pouvez envoyer vos photographies à reception@nddp.ca

Merci de votre collaboration

DIVERS

FAB LAB UN LIEU POUR DONNER UNE SECONDE VIE À NOS OBJETS DÉFECTUEUX

Tannés de consommer et de jeter ce qui peut encore servir? Certains de nos objets courants, petits électros, vêtements, pièces de plastique, peuvent être réparés et récupérés pour trouver un nouvel usage.

Ce printemps, Le comité environnement de la Municipalité souhaite vous inviter au Fab Lab du CEGEP de Rivière-du-Loup qui organisera encore une fois 'Répare tes trucs', un café de réparation et de fabrication ouvert au public. Espace collaboratif, le Fab Lab Fabbulle rend disponible un éventail d'outils et de technologies, et compte un réseau de bénévoles pour aider aux réparations. Une occasion de les visiter et d'en apprendre sur les moyens de récupérer nos objets abimés.

Plus de détails suivront dans le prochain bulletin mais déjà, pour en savoir plus sur le FabLab Fabbulle, visitez le facebook.com/FabLab.Fabbulle

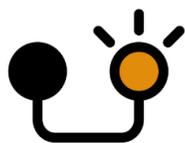
Répare tes trucs

Café de réparation et de fabrication



Ouvert à tous

Date à venir



FABBULLE

fablab de rivière-du-loup



Corporation portageoise
de développement

Bénévole recherché

La Corporation portageoise de développement cherche un nouveau membre pour compléter son C.A.!

Nous sommes un organisme à but non lucratif composé de citoyens et citoyennes bénévoles voulant stimuler et promouvoir notre municipalité.

Qu'est-ce que cela implique en tant que bénévole?

- Avoir un intérêt pour le développement de son milieu.
- Être disponible de soir pour une rencontre par mois
- Aimer s'impliquer
- Promouvoir ses idées et transmettre son point de vue!

Pour information ou pour témoigner votre intérêt :

corpo.dev.nddp@gmail.com

MUNICIPALITÉ

CALENDRIER - FÉVRIER ET MARS 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3 ▲ Conseil municipal	4	5	6	7	8
9 🏠	10 ●	11	12	13	14	15 🛼
16	17	18	19	20	21	22
23	24 ● ■	25	26	27	28	1

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
2	3 ▲ Semaine de relâche*	4	5	6	7	8
9	10 ● Conseil municipal	11	12	13	14	15
16 🏠	17	18 8	19	20	21	22
23	24 ● ■	25	26	27	28	29
30	31 ▲					

▲	Collecte des ordures	🏛️	Conseil municipal
■	Collectes des matières organiques	🏠	Dépôt des demandes au CCU
●	Collecte du recyclage	*	Programmation de la relâche à venir
🛼	Défi plein air		

BIBLIOTHÈQUE

En vedette *Le roitelet* de Jean-François Beauchemin, un livre qui fait l'éloge de la bienveillance, de la beauté de la nature, dans ce qu'elle a de plus simple. Une écriture tout en tendresse et douceur. Une lecture qui fait du bien. Nouveautés à venir:

- *J'emporterai le feu*, troisième tome de la trilogie de Leïla Slimani
- *Un avenir radieux*, troisième tome de la trilogie de Pierre Lemaître
- *Ici maintenant* de Liane Moriarty
- *Tout le monde aime Clara* de David Foenkinos
- *Lait cru* de Steve Poutré.

Nous sommes très heureux de vous accueillir. La bibliothèque de la Marée-de-livres est située au 560 route de la Montagne, selon les heures d'ouverture suivantes :

Mardi	13 h à 14 h 30
Mercredi	19 h à 20 h
Vendredi	15 h à 17 h
Samedi	10 h 30 à midi

INFORMATIONS MUNICIPALES

Bureau municipal - 560 route de la Montagne
418 862-9163

Horaire de la réception

Lundi	8 h 30 à midi - 13 h à 16 h 30
Mardi	Fermé
Mercredi	8 h 30 à midi - 13 h à 16 h 30
Jeudi	8 h 30 à midi - 13 h à 16 h 30
Vendredi	8 h 30 à midi

Bureau de poste - 512 route du Fleuve
418 860-2385